

RCS : PONTOISE
Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 04598
Numéro SIREN : 823 461 611
Nom ou dénomination : SPIE France

Ce dépôt a été enregistré le 11/06/2021 sous le numéro de dépôt 6363

SPIE FRANCE

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
SAS au capital de 2 510 460 €
672 006 483 RCS Nanterre

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First – TSA 14444
92037 Paris La Défense Cedex
SAS à capital variable
438 476 913 RCS Nanterre

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Versailles et du Centre

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

A l'Associé unique
SPIE FRANCE
10 avenue de l'Entreprise
95863 Cergy Cedex

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique et vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SPIE FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2020 s'établit à 367 351 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 2.4 de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les approches retenues par votre société pour estimer la valeur d'utilité des titres des sociétés détenues sous le contrôle de la direction générale. Nous avons notamment apprécié le caractère raisonnable des hypothèses retenues et des données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, ainsi que des évaluations qui en résultent et des dépréciations effectuées, le cas échéant.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 9 avril 2021

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

ERNST & YOUNG ET Autres



Edouard Sattler



Henri-Pierre Navas



COMPTES ANNUELS

Société : SPIE FRANCE

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Siège social : 10 Avenue de l'Entreprise 95863 Cergy Pontoise Cedex

Date de clôture : 31/12/2020

COMPTES ANNUELS.....	1
Bilan actif.....	3
Bilan passif.....	4
Compte de résultat.....	5
Compte de résultat (suite).....	6
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS.....	7
1 - Evènements significatifs.....	8
2 - Règles et méthodes comptables.....	11
COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN.....	16
1. Immobilisations.....	17
2. Amortissements.....	19
3. Provisions.....	20
4. Créances et dettes.....	22
5. Entreprises liées : éléments relevant de plusieurs postes du bilan.....	24
6. Variation des capitaux propres.....	25
7. Nombre et valeur nominale des composants du capital social.....	26
8. Informations relatives aux opérations de fusion et opérations assimilées.....	27
9. Charges à payer.....	28
10. Produits à recevoir.....	28
11. Produits & Charges constatés d'avance.....	29
COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT.....	30
1. Ventilation du chiffre d'affaires.....	31
2. Résultat financier.....	32
3. Résultat exceptionnel.....	32
4. Transferts de charges.....	32
5. Effectifs.....	33
6. Rémunérations allouées aux dirigeants sociaux.....	33
7. Impôts sur les bénéfices.....	34
ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS.....	35
1. Engagements donnés.....	36
2. Engagements reçus.....	36
3. Gestion du risque de taux.....	36
4. Crédit-bail.....	37
5. Engagements en matière de location simple immobilière.....	38
6. Fiscalité différée.....	38
7. Liste des filiales et participations.....	39
8. Identité des sociétés consolidantes.....	40
9. Autres opérations non inscrites au bilan.....	40
10. Avantages au personnel:.....	40

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires				
Fonds commercial	3 540 730		3 540 730	3 540 730
Autres immobilisations incorporelles	67 233 834	45 409 423	21 824 411	10 000 417
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	70 774 564	45 409 423	25 365 141	13 541 148
Terrains				
Constructions	135 905	38 061	97 843	111 397
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles	2 119 173	476 418	1 642 755	384 872
Immobilisations en cours	800 145		800 145	1 355 717
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	3 055 222	514 479	2 540 744	1 851 986
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	371 837 151	4 486 146	367 351 005	369 777 005
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières	371 837 151	4 486 146	367 351 005	369 777 005
Total Actif Immobilisé (II)	445 666 938	50 410 048	395 256 890	385 170 139
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes	45 207		45 207	18 996
Clients et comptes rattachés	1 127 893		1 127 893	2 438 604
Autres créances	668 086 967		668 086 967	584 617 507
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	669 214 860		669 214 860	587 056 111
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)				
Disponibilités	96		96	10 410
TOTAL Disponibilités	96		96	10 410
Charges constatées d'avance	922 024		922 024	1 672 377
TOTAL Actif circulant (III)	670 182 188		670 182 188	588 757 894
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (I à VI)	1 115 849 126	50 410 048	1 065 439 078	973 928 033

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 87 506 182)	87 506 182	87 506 182
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	290 753 749	290 753 749
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	2 788 286	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves	2 788 286	
Report à nouveau	8 157 199	-2 721 739
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	126 203 014	58 487 464
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	515 408 430	434 025 656
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques		135 000
Provisions pour charges	2 165 555	1 991 421
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	2 165 555	2 126 421
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 999 310	2 579
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)		
TOTAL Dettes financières	11 999 310	2 579
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 833 190	10 513 654
Dettes fiscales et sociales	5 413 613	7 613 220
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	521 618 979	519 646 503
TOTAL Dettes d'exploitation	535 865 782	537 773 376
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	547 865 092	537 775 956
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	1 065 439 078	973 928 033

Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	98 342 153		98 342 153	100 238 019
Chiffres d'affaires nets	98 342 153		98 342 153	100 238 019
Production stockée				
Production immobilisée			12 404 389	8 174 824
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			135 000	110 115
Autres produits			14 860	97 594
Total des produits d'exploitation (I)			110 896 402	108 620 551
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			90 751 544	88 643 627
Impôts, taxes et versements assimilés			815 858	770 124
Salaires et traitements			9 051 696	8 069 709
Charges sociales			5 284 913	4 882 552
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	877 475	1 666 519
		Dotations aux provisions		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		148 322	855 581
Autres charges			1 522 094	164
Total des charges d'exploitation (II)			108 451 902	104 888 275
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			2 444 500	3 732 276
Bénéfice attribué ou perte transférée		(III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré		(IV)		
Produits financiers de participations			128 284 868	56 403 029
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			128 284 868	56 403 029
Dotations financières aux amortissements et provisions			2 451 812	27 840
Intérêts et charges assimilées			1 000	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			2 452 812	27 840
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			125 832 056	56 375 189
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			128 276 556	60 107 465

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	500 000	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		4 405 602
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)	500 000	4 405 602
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	213 000	36 410
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		4 459 852
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)	213 000	4 496 262
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	287 000	-90 660
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	2 360 542	1 529 341
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	239 681 270	169 429 183
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	113 478 256	110 941 718
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	126 203 014	58 487 464

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS
Société : SPIE FRANCE

Le total bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élève à 1 065 439 077,54 Euros. La société dégage un résultat net de 126 203 013,91 Euros sur l'exercice.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er Janvier 2020 au 31 décembre 2020.

1 - Evènements significatifs

1.1 Impacts de l'épidémie de COVID-19 sur les activités de SPIE

Le Groupe SPIE a fait face à d'importantes perturbations opérationnelles au cours de l'exercice 2020, en raison de l'épidémie de Covid-19. Dans ce contexte, SPIE a mis en œuvre toutes les actions nécessaires pour protéger ses employés ainsi que l'ensemble de ses parties prenantes, et pour limiter les conséquences sur ses opérations et ses résultats financiers.

A la suite des mesures de confinement de mi-mars 2020 en Europe, SPIE a constaté un impact significatif sur son activité du 2^{ème} trimestre 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité de son exploitation. Les niveaux d'activités en France, en Belgique et au Royaume-Uni ont été fortement réduits. Les effets de la crise sanitaire ont été limités en Allemagne et en Europe Centrale, aux Pays-Bas et en Suisse.

Dès mi-mars 2020, SPIE a mis en œuvre un plan de continuité de l'activité au travers des mesures suivantes :

- priorisation absolue de la santé et de la sécurité des collaborateurs, des sous-traitants et des clients. SPIE a ainsi évalué, avec chacun de ses clients, lesquelles de ses activités pouvaient se poursuivre pendant la période de confinement ;
- mise en place de vigoureuses mesures d'économie de coûts afin de sécuriser les résultats et la trésorerie ;
- recours à l'activité partielle des salariés, modulée en fonction de la baisse d'activité constatée dans les différentes zones géographiques et les domaines ou marchés sur lesquels SPIE intervient. Cette mesure a permis d'ajuster les coûts de personnel à un niveau d'activité plus faible pendant la crise, tout en protégeant l'emploi et en permettant un redémarrage efficace à la levée des mesures de confinement.

A la lumière de ces développements, SPIE a annoncé le 27 mars 2020 que les objectifs 2020 annoncés à l'occasion de la publication de ses résultats 2019, le 11 mars 2020, n'étaient plus valables.

A l'occasion de la publication de ses comptes semestriels le 29 juillet 2020, SPIE a communiqué de nouveaux objectifs financiers, prévoyant notamment un retour de la production et de la marge d'EBITA du groupe pour le second semestre 2020 à des niveaux proches de ceux enregistrés au second semestre 2019.

Conformément à ces objectifs, la production et la marge de SPIE sont revenus à des niveaux proches de l'année 2019 dès le 3^{ème} trimestre 2020, montrant une amélioration séquentielle considérable par rapport au 2^{ème} trimestre 2020 et confirmant la forte résilience du Groupe au cours de la crise liée au Covid-19. Il a été notamment observé une forte dynamique de reprise en France et une bonne croissance en Allemagne. A l'occasion de la communication de sa performance financière du 3^{ème} trimestre, le Groupe a ainsi confirmé le 5 novembre 2020 ses objectifs financiers tels qu'annoncés en juillet 2020.

Concernant SPIE France et ses filiales, le recul de la production de l'année 2020 aura finalement été limité à - 9,2% par rapport à 2019 et à -9,8% en organique. La marge d'EBITA de l'année 2020 s'est établie à 5,01% en retrait de seulement 175 points de base comparée à celle de 2019.

Les incidences de la crise de Covid-19 sur les éléments de l'actif et du passif dans le bilan consolidé du Groupe ont été examinées, sans donner lieu à des révisions de valorisation.

A ce titre, et eu égard à la baisse d'activité constatée et aux mesures prises, des tests de dépréciation sur les titres de participation ont été mis en œuvre en cohérence avec les facteurs de risques identifiés. Ces tests de dépréciation ne font apparaître aucun indice de perte de valeur.

Il n'est pas constaté de pertes de crédit significatives. Les créances d'impôts différés dont la récupération dépend des résultats futurs sont maintenues à leur valeur au bilan.

Le niveau des encaissements clients est par ailleurs resté très soutenu tout au long de l'exercice 2020.

La valorisation de la situation à terminaison de nos contrats n'est pas affectée dans son ensemble.

Tout au long de l'exercice 2020, SPIE a disposé d'une importante marge de manœuvre financière qui lui a permis de faire face aux effets de la crise sanitaire. La liquidité du Groupe au 31 décembre 2020 demeure très élevée, tant au niveau de sa trésorerie nette que de sa de ligne de crédit revolving non tirée d'un montant total de 600 millions d'euros.

Enfin, le Groupe n'a aucune échéance de dette avant 2023.

1.2 Plan d'actionnariat salarié "Share for you 2020"

Le Conseil d'Administration en date du 28 juillet 2020 a décidé du principe d'une augmentation du capital de la société SPIE SA dans le cadre d'un plan d'actionnariat salarié intitulé « Share For You 2020 ».

Cette souscription était réservée aux salariés, anciens salariés et mandataires sociaux éligibles de la Société et de ses filiales françaises et étrangères, détenues directement ou indirectement, adhérentes d'un plan d'épargne d'entreprise du Groupe SPIE.

L'actionnariat salarié fait partie intégrante de la culture de SPIE et l'opération « Share For You 2020 », la quatrième depuis l'entrée en bourse de SPIE en 2015, a remporté une forte adhésion des collaborateurs. En dépit de l'épidémie de Covid-19, leur participation a progressé de manière significative : plus de 6 000 salariés ont souscrit à l'offre proposée, dont 20% d'entre eux sont de nouveaux salariés actionnaires.

Ce nouveau succès conforte la volonté du comité exécutif de SPIE d'offrir, de manière régulière, la possibilité à ses collaborateurs de s'associer durablement à la performance du Groupe. Malgré le contexte de crise sanitaire, les salariés ont démontré leur confiance dans l'avenir de l'entreprise et leur volonté d'établir une relation étroite et durable avec le Groupe SPIE.

Pour cette nouvelle édition de « Share For You », ouverte du 1er octobre au 21 octobre 2020, les collaborateurs de SPIE ont bénéficié d'une décote de 30% appliquée sur un prix de référence établi à 15,08 euros. Le prix de souscription d'une action SPIE s'est élevé à 10,56 euros.

Déployées dans 13 pays, les souscriptions ont atteint un montant de 25,8 millions d'euros (après décote).

A l'issue de cette opération, le 15 décembre 2020, 2 441 652 actions ordinaires nouvelles ont été émises par la société SPIE SA.

1.3 Action de performance

L'assemblée générale des actionnaires de SPIE en date du 25 mai 2016 a, dans sa 20ème résolution à caractère extraordinaire, autorisé sous certaines conditions l'attribution d'actions existantes ou à émettre, au bénéfice des mandataires sociaux ou des membres du personnel salarié de la Société ou des sociétés qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce.

Trois plans d'attribution d'actions de performance ont été émis depuis l'entrée en bourse de SPIE ne 2015. Le premier plan d'attribution d'actions de performance pour la période 2016-2018 s'est dénoué en date du 29 juillet 2019. Le deuxième et le troisième plan sont en cours.

La liste des bénéficiaires de ces plans, ainsi que le nombre d'Actions de Performance attribuées à chacun d'eux ont été arrêtés par le conseil d'administration, sur proposition du Comité des rémunérations, en date du 11 mars 2019 pour le second Plan 2019-2021 et du 10 mars 2020 pour le troisième Plan 2020-2022.

- Le plan d'attribution d'actions de performance 2019-2021, en cours, a été initié en date du 31 mai 2019.
- Le plan d'attribution d'actions de performance 2020-2022, en cours, a été initié en date du 15 novembre 2020.

Les modalités d'acquisition prévoient une condition de présence du bénéficiaire d'actions de performance jusqu'au terme de la période d'acquisition de trois ans.

Le calcul de la juste valeur des actions de performance prend ainsi en considération un taux de turnover des bénéficiaires, tel que constaté dans chacun des pays de résidence des sociétés employeurs concernées.

S'agissant d'attribution gratuite d'actions à émettre, aucune charge de rémunération ne doit être constatée au titre de l'avantage accordé au personnel.

Toutefois, les sociétés françaises, ayant des salariés bénéficiaires du plan d'attribution gratuite d'actions, doivent comptabiliser dans leurs comptes une charge à payer au titre de la contribution patronale spécifique, ainsi que des éventuelles cotisations sociales dues sur la valeur des actions gratuites, répartie au prorata temporis sur la période d'attribution.

1.4 Distribution de dividendes

Dans le cadre de la politique de dividendes du Groupe , Spie France a reçu de la part de certaines de ces filiales françaises en capacité de distribution un montant total de 128 284 868,16 Euros dont :

- Spie ICS: 31 830 400 Euros
- Spie Industrie et Tertiaire: 38 356 372,44 Euros
- Spie Facilities: 6 459 253,32 Euros
- Spie Nucléaire: 25 513 842,80 Euros
- Spie CityNetworks : 26 124 999,60 Euros

1.5 Activation ERP IFS

Dès sa création en janvier 2018 et conformément aux ambitions portées par le projet GALILEO, SPIE France a initié une réflexion stratégique sur ses outils informatiques. La multitude des environnements

et applications informatiques obsolètes, au sein même de ses entités, et les besoins de la technologie numérique en constante évolution motivent cette orientation.

Le nouvel ERP va permettre de faire mieux et plus vite, rendant SPIE France et ses filiales plus agiles et donc plus performantes. Les bénéfices pour les collaborateurs de SPIE France seront multiples et auront un impact très concret dans leur quotidien. Parmi eux, un pilotage opérationnel facilité par un outil intégré et l'instantanéité des informations, un meilleur monitoring de la rentabilité, plus de sécurité des données, et une homogénéité des pratiques et processus.

Les montants des dépenses activées sur l'exercice 2020 s'élèvent à 12 388 142,30 Euros.

Les montants des dépenses activées depuis 2019 s'élèvent à 20 388 008,28 Euros.

2 - Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2020 sont présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et en suivant les prescriptions du Plan Comptable Général et du Plan Comptable Professionnel pour les Industries du Bâtiment et des Travaux Publics et ce, dans le respect des principes de prudence et de continuité conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.1. Entreprises liées

Les montants qui sont indiqués dans les différents tableaux concernant les entreprises liées se rapportent aux opérations réalisées avec SPIE Operations et les filiales de SPIE France.

2.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont valorisées au coût d'acquisition hors intérêts des emprunts spécifiques.

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les fonds de commerce, les projets informatiques et les logiciels.

Les fonds de commerce ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de dépréciation systématique à la clôture, dès la présence d'un indice de perte de valeur, qui conduit à constater une dépréciation lorsque sa valeur actuelle est inférieure à sa valeur nette comptable.

Les logiciels sont amortis sur une durée de 12 mois selon le mode linéaire.

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties en fonction de leur durée d'utilisation.

Les frais de recherche et de développement ne sont pas immobilisés.

2.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont valorisées au coût d'acquisition hors intérêts des emprunts spécifiques.

Les productions d'immobilisations par l'entreprise ne comprennent pas de frais financiers, ni de frais de Siège.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation prévue.

Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

- . Constructions : de 20 à 30 ans,
- . Matériel et outillage de chantier : de 4 à 30 ans,
- . Matériel et outillage fixe : de 8 à 30 ans,
- . Véhicule de transport : de 4 à 30 ans
- . Matériel de bureau informatique : de 4 à 10 ans,

2.4. Titres immobilisés

Les titres figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Les titres de participation font l'objet d'un test de dépréciation systématique à la clôture qui conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur actuelle des titres possédés devient inférieure à sa valeur nette comptable.

Toutefois, le compte courant de trésorerie étant la première créance avec une liquidité immédiate, la provision porte en priorité sur ce dernier.

Coût d'acquisition des titres de participation :

En raison du changement de la législation fiscale introduit par la loi de finances 2007, et relatif au traitement des frais d'acquisition des titres de participation, le Comité d'urgence du CNC a ouvert la possibilité aux entreprises ayant opté en 2005 pour leur déductibilité immédiate de modifier l'option comptable de traitement retenue en 2005, pour les seuls titres de participation tels que définis à l'article 39-1-5 du CGI.

En conséquence, les frais d'acquisition engagés par la société au cours des exercices clos depuis le 31/12/2006 et liés à l'acquisition de titres de participation au cours de ces mêmes exercices sont désormais intégrés au coût de revient des titres et sont déduits fiscalement par voie d'amortissement sur une période de cinq ans, conformément aux modalités définies par le CGI art.209-VII.

2.5. Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été comptabilisées à leur valeur nominale.

Les créances et les dettes libellées en monnaies étrangères ont été réévaluées et comptabilisées au cours du 14/12/2020, suite à une demande de la société mère SPIE Operations, au vu de l'accélération des processus de clôture. Les différences de cours des devises entre le 14/12/2020 et le 31/12/2020 n'entraînent pas d'impacts significatifs sur les valorisations des créances et dettes libellées en monnaies étrangères.

Les créances douteuses donnent lieu, le cas échéant, à l'enregistrement de provisions pour dépréciation déterminées, client par client, en fonction de l'appréciation du risque de non recouvrement. Les créances échues depuis plus de 6 mois font également l'objet d'une provision.

Les comptes courants de trésorerie groupe sont régis par des conventions de trésorerie entre la société mère et ses filles pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction sauf résiliation d'une des deux parties.

Les taux de rémunérations sont calculés suivant les critères suivants :

- au taux EONIA diminué de 1/16^{ème} pour cent l'an pour les intérêts relatifs aux excédents de trésorerie placés.
- au taux EONIA majoré de ¼ pour cent l'an pour les intérêts relatifs aux besoins de trésorerie financés.

2.6. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan pour leur prix d'acquisition.

Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire des titres déterminée sur la valeur probable de réalisation, est inférieure au prix d'acquisition.

2.7. Disponibilités & concours bancaires en devises

Le cas échéant, les disponibilités et concours bancaires en devises libellées en monnaies étrangères sont actualisés et comptabilisés au cours de clôture de l'exercice.

2.8. Suivi ultérieur de la valeur des actifs

Par application du règlement CRC 2002-10, une recherche d'indice de perte de valeur durable est effectuée sur l'ensemble des actifs. Le cas échéant, la valeur recouvrable de ces actifs est appréciée et une provision pour dépréciation est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable.

2.9. Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation légale, réglementaire ou contractuelle résultant d'événements antérieurs, qu'il est probable qu'une sortie de ressources soit nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de l'obligation peut être évalué de façon fiable.

Les provisions constituées découlent de litiges sur affaires, de litiges commerciaux ou prudhomaux ou d'autres risques.

De manière générale, chacun des litiges connus fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes et, après avis éventuels de conseils externes, les provisions jugées nécessaires sont constituées pour couvrir les risques estimés.

2.10. Engagement du personnel

2.10.1. Engagement de retraite et avantages similaires

La société applique la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires.

Les engagements de la société résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leur coût, sont évalués par un actuair indépendant selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode consiste à évaluer l'engagement en fonction du salaire projeté en fin de carrière, et des droits déterminés selon les dispositions de la convention collective, des accords d'entreprise ou des droits légaux en vigueur.

Ces régimes sont soit partiellement financés, leurs actifs étant alors gérés séparément et indépendamment de ceux de la société, soit non financés. La part non financée fait l'objet d'une provision pour retraite au bilan.

Pour les avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, les écarts actuariels représentant plus de 10% du montant des engagements ou de la valeur de marché des placements sont amortis sur la durée résiduelle moyenne de présence des salariés au sein de la société. Les écarts actuariels représentant moins de 10% ne sont pas comptabilisés. Le coût des services passés est amorti, selon un mode linéaire, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel.

La provision pour retraite est calculée au bénéfice du personnel actif Cadres et ETAM. Les indemnités de départ en retraite des ouvriers sont prises en charge par un régime inter-entreprises à prestations définies (régimes Caisse BTP/CNPRO). Ne disposant pas des informations permettant d'allouer la part des obligations et des actifs, ce régime est comptabilisé comme un régime à cotisations définies.

La charge annuelle comptabilisée sur l'exercice au titre des régimes à prestations définies est représentative des droits acquis pendant la période par chaque salarié correspondant au coût des services rendus, du coût financier lié à l'actualisation des engagements, du produit attendu des placements, de l'amortissement des écarts actuariels et des coûts des services passés résultant des éventuelles modifications de régimes, ainsi que des conséquences des réductions et des liquidations éventuelles de régimes.

S'agissant de l'évaluation des engagements de retraite, les hypothèses faites par la société sur les modalités de départ de ses salariés (départ en retraite volontaire, âge de départ au taux plein) correspondent au taux plein selon la loi Fillon à partir d'un âge de début de carrière par défaut et avec prise en compte de la réforme 2013 (augmentation progressive d'un trimestre tous les trois ans de la durée de cotisation requise pour bénéficier d'une retraite à taux plein ; cette durée sera portée à 43 annuités à partir de la génération 1973). Ces modalités prennent également en compte l'augmentation progressive de 60 à 62 ans de l'âge minimum légal de départ à la retraite (réforme 2010) et le décret de juillet 2012 qui a étendu le dispositif de retraite anticipée pour carrières longues aux assurés qui justifient d'un début d'activité avant 20 ans.

Le montant des engagements retraite au 31/12/2020 s'élève à 2 165 555 Euros.

2.10.2. Autres avantages à long terme

Pour les autres avantages à long terme, les engagements sont évalués de la même façon par un actuair indépendant en particulier les engagements relatifs aux médailles du travail. Les écarts actuariels générés ainsi que le coût des services passés sont immédiatement comptabilisés en charges ou en produits, l'exercice de leur constatation.

2.10.3. Droit individuel de formation (DIF) et Compte Personnel de Formation (CPF)

La loi n° 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social modifiant les articles L933-1 à L933-6 du code du travail, ouvre pour les salariés en France bénéficiant d'un contrat de travail à durée indéterminée ou de droit privé, un Droit Individuel à Formation (DIF) d'une durée de 20 heures minimum par an, cumulable sur une période de six ans (plafonné à 120 heures).

Depuis le 1er janvier 2015, le Compte de Personnel de Formation (CPF) s'est substitué au DIF permettant à chaque salarié tout au long de sa carrière de bénéficier d'un droit individuel à la formation dont le cumul est passé, pour son maximum, de 120 à 150 heures de formation sur 9 ans (20 heures par an les 6 premières années puis 10 heures par an pendant les 3 années suivantes).

Les droits à DIF des salariés sont conservés et continuent à exister à côté du CPF: les droits à DIF sont utilisables jusqu'à épuisement et jusqu'à 2020 maximum tel qu'initialement prévu. Toutefois, cette échéance de transfert des heures de DIF vers le CPF a été prolongée jusqu'au 30 juin 2021 par la loi du 14 novembre 2020 autorisant la prolongation de l'état d'urgence sanitaire.

Depuis le 1er janvier 2019, les heures figurant sur le CPF ont été converties en euros, à raison de 15 euros de l'heure. Le CPF augmente désormais chaque année de 500 euros par bénéficiaire, dans une limite de 5 000 euros cumulés. Cependant, le Groupe n'a pas d'engagement financier en matière d'abondement du CPF de ses salariés.

Le suivi du volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF et du CPF ainsi que le suivi du volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande sont désormais décentralisés et consultables par l'intermédiaire d'un portail internet accessible par les seuls titulaires d'un compte CPF.

Cet engagement ne peut donc pas être valorisé du fait de la difficulté d'en obtenir une estimation fiable, Par ailleurs, cet engagement s'éteindra définitivement au plus tard le 30 juin 2021.

2.10.4. Participation des salariés

SPIE France a adhéré à l'accord de participation groupe qui définit le calcul et la répartition de la participation des salariés entre les salariés du groupe SPIE Operations.

Ces avantages sont comptabilisés au titre de la période au cours de laquelle les services ont été rendus par les membres du personnel et pour le montant que l'entreprise s'attend à payer à l'organisme financier chargé de la collecte et de la redistribution de la participation aux salariés du groupe.

La participation comptabilisée correspond à la participation qui aurait été supportée en l'absence d'accord de participation groupe.

2.10.5. Intéressement

La société SPIE FRANCE a conclu un accord d'intéressement en date du 27/06/2018 pour la période 2018/2020 afin de poursuivre l'association des salariés au développement de l'entreprise.

Aucune charge à payer n'a été constatée au titre de l'intéressement 2020.

2.11. Compte de résultat

Les quotes-parts de résultats sur opérations faites en commun représentent les résultats reçus des gérants d'affaires en participation et des quotes-parts de GIE, et des résultats répartis aux associés non gérants d'affaires en participation et des quotes-parts de GIE au 31 décembre 2020.

Les charges et produits exceptionnels sont constitués des éléments significatifs qui, en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-récurrence, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société.

2.12. Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN
Société : SPIE FRANCE

1. Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
				Réévaluation	Acqu. et apports	
	Frais d'établissement et de développement (I)					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		58 386 422		12 388 142	
	Terrains					
	Dont composants					
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Inst. gales, agenc. et am. des constructions		135 905			
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau et mobilier informatique		561 517		1 557 656	
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours			1 355 717		-555 572	
Avances et acomptes						
TOTAL (III)			2 053 138		1 002 084	
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations			371 837 151			
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL (IV)			371 837 151			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			432 276 711		13 390 226	
Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Virement	Cession		Valeur d'origine
	Frais d'établissement et de développement (I)					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				70 774 564	
	Terrains					
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				135 905	
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau et mobilier informatique				2 119 173	
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					800 145	
Avances et acomptes						
TOTAL (III)					3 055 222	
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations					371 837 151	
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL (IV)					371 837 151	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					445 666 938	

Commentaires sur les principales acquisitions, cessions et apports :

Actifs incorporels :

a) Les principales acquisitions se composent de : Logiciel ERP pour 12 005 K Euros

b) Les principales cessions se composent de : NEANT

c) Les apports se composent de : NEANT

Actifs corporels :

a) Les principales acquisitions se composent de : Matériels informatiques pour 1557 K Euros dont 555 K Euros transférées depuis les immobilisations en cours.

b) Les principales cessions se composent de : NEANT

c) Les apports se composent de : NEANT

Actifs financiers :

a) Les principales acquisitions se composent de : NEANT

b) Les principales cessions se composent de : NEANT

c) Les apports se composent de : NEANT

2. Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		44 845 274	564 149		45 409 423		
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
	Installations générales, agencements	24 508	13 553		38 061		
Installations techniques, matériels et outillages							
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	176 645	299 773		476 418		
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		201 152	313 327		514 479		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		45 046 427	877 475		45 923 902		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab.							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M. Transport							
Mat bureau							
Emball.							
CORPO.							
Acquis. de titres							
TOTAL							
Cadre C		Charges réparties sur plusieurs exercices		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

3. Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litige				
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions	1 991 421	174 134		2 165 555
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	135 000		135 000	
TOTAL (II)	2 126 421	174 134	135 000	2 165 555
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation	2 060 146	2 426 000		4 486 146
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)	2 060 146	2 426 000		4 486 146
TOTAL GENERAL (I + II + III)	4 186 567	2 600 134	135 000	6 651 701
Dont dotations et reprises d'exploitation		148 322	135 000	
Dont dotations et reprises financières		2 451 812		
Dont dotations et reprises exceptionnelles				
dépréciations des titres mis en équivalence				

Commentaires sur les principales provisions significatives par catégorie :

- *Provisions pour pensions :*

Dotation de l'année pour 174 134 Euros

- *Autres Provisions pour Risques et Charges:*

Reprise de provision pour désengagement pour 135 000 Euros

- *Provisions pour dépréciation des immobilisations financières :*

ENELAT Sud Ouest : dotation pour 2 426 000 portant la dépréciation à 4 486 146 Euros (soit 72% de la valeur des titres)

4. Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE						
Clients douteux ou litigieux						
Autres créances clients				1 127 893	1 127 893	
Créances représentatives de titres prêtés		Prov pour dép ant constitués.				
Personnel et comptes rattachés				19 083	19 083	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				1 729	1 729	
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée		4 305 699	4 305 699		
	Autres impôts					
	Etat - divers		4 798	4 798		
Groupes et associés				652 654 119	652 654 119	
Débiteurs divers				11 097 263	11 097 263	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				669 210 584	669 210 584	
Charges constatées d'avance				922 024	922 024	
TOTAL DES CREANCES				670 132 608	670 132 608	
Prêts accordés en cours d'exercice						
Remboursements obtenus en cours d'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine				11 999 310	11 999 310	
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers						
Fournisseurs et comptes rattachés				8 833 190	8 833 190	
Personnel et comptes rattachés				2 744 037	2 744 037	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				1 561 271	1 561 271	
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée		895 970	895 970		
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts		212 334	212 334		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Groupes et associés				521 211 046	521 211 046	
Autres dettes				407 933	407 933	
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance						
TOTAL DES DETTES				547 865 092	547 865 092	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					Emprunts auprès des associés personnes physiques	
Emprunts remboursés en cours d'exercice						

La fraction des créances représentées par des effets de commerce s'élève au 31/12/2020 à : Néant

La fraction des créances représentées par des virements commerciaux s'élève au 31/12/2020 à : Néant

La fraction des dettes représentées par des effets de commerce s'élève au 31/12/2020 à : Néant

La fraction des dettes représentées par des virements commerciaux s'élève au 31/12/2020 à : Néant

Les principales opérations avec les entreprises liées représentent un montant de :

- 418 917 Euros sur les comptes clients et comptes rattachés.
- 652 654 118 Euros sur les autres créances et concernent le compte courant de trésorerie vers Spie OPERATIONS
- 126 225 Euros sur les dettes fournisseurs et comptes rattachés.
- 520 187 118 Euros sur les comptes courants de Trésorerie vers ses filiales

5. Entreprises liées : éléments relevant de plusieurs postes du bilan

	Montant concernant les entreprises		31/12/2020
	liées	avec un lien de participation	Dettes/créances représ. par effets de commerce
Avances et acomptes versés sur immobilisations			
Incorporelles			
Corporelles			
Immobilisations financières			
Participations	371 837 151		
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
	371 837 151		
Créances			
Fournisseurs : avances et acomptes versés			
Créances clients et comptes rattachés	418 917		
Autres créances			
Capital souscrit appelé non versé			
	418 917		
Disponibilité			
Comptes courants financiers	652 654 118		
	652 654 118		
Dettes financières diverses			
Dettes rattachées à des participations			
Emprunts et dettes financières divers			
Comptes courants financiers	520 187 188		
	520 187 188		
Clients : avances et acomptes reçus			
Dettes fournisseurs	126 225		
Dettes sur immobilisations			
Autres dettes			
	126 225		

6. Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	87 506 182						87 506 182
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	290 753 749						290 753 749
Ecart de réévaluation							
Réserve légale					2 788 286		2 788 286
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	-2 721 739		-2 721 739		8 157 199		8 157 199
Résultat de l'exercice	58 487 464	126 203 014	58 487 464				126 203 014
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
TOTAL CAPITAUX PROPRES	434 025 656	126 203 014	55 765 725		10 945 485		515 408 430

7. Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2020	Valeur nominale
Actions ordinaires	213 429 712			213 429 712	0,41
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
Total	213 429 712			213 429 712	

8. Informations relatives aux opérations de fusion et opérations assimilées

Aucune opération de fusion, de TUP ou assimilées n'a été enregistrée chez SPIE France en 2020.

9. Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	8 285 594
Dettes fiscales et sociales	3 150 091
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	610
Total	11 436 295

10. Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	685 785
Personnel et comptes rattachés	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
Etat et autres collectivités publiques	
Autres créances	500 000
Disponibilités	
Total	1 185 785

11. Produits & Charges constatés d'avance

La nature et les montants des Produits constatés d'avance sont les suivants :

Néant

La nature et les montants des Charges constatées d'avance sont les suivants :

Charges constatées d'avance sur Frais Généraux et Maintenance IT	922 024 euros
--	---------------

**COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE
RESULTAT**
Société : SPIE FRANCE

1. Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises			%
Production vendue biens			%
Production vendue services	98 342 153	100 238 019	-2%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	98 342 153	100 238 019	-2%
Chiffres d'affaires nets-Export			%
Chiffres d'affaires nets	98 342 153	100 238 019	-2%

Le chiffre d'affaires de SPIE France est essentiellement composé de prestations de service envers les sociétés du Groupe SPIE.

2. Résultat financier

Le résultat financier s'élève à 125 832 056,16 Euros au 31/12/2020 et se compose principalement de :

- Dividendes reçus des filiales pour un montant de 128 284 868 Euros (cf § 1.4)

Les charges financières s'élèvent à 2 452 812,00 euros et se composent principalement de :

- Dotations de provision sur titres de participation : 2 426 000 euros
- Dotation financière liée aux coûts d'actualisation des provisions pour indemnités de départ à la retraite : 25 812 Euros

3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à 287 000,00 Euros au 31/12/2020

4. Transferts de charges

Transferts de charges	Exploitation
Transferts de charges d'exploitation	
Transferts de charges financières	
Transferts de charges exceptionnelles	
TOTAL	

5. Effectifs

Effectif	Effectif moyen salarié	
	2020	2019
Cadres	95	84
Etam	23	23
Ouvriers	0	0
TOTAL	118	107

L'effectif moyen du personnel est de : 118 salariés

L'effectif réel au 31 décembre est de 97 cadres et 24 Etam soit un total de 121 salariés.

6. Rémunérations allouées aux dirigeants sociaux

Sous couvert de l'article 24-18 du décret n°83-1020 du 29 novembre 1983, aucune information ne sera communiquée car cela permettrait d'identifier la situation d'un membre déterminé des organes de direction

7. Impôts sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Participation	Crédits d'impôts	Retenues à la source
Résultat avant impôts	128 276 556	287 000			
Impôts :	-2 596 352	-5 809		241 619	
Résultat après impôts	125 680 203	281 191		241 619	

Le taux d'impôt effectif s'élève à 28,65 % au titre de l'année 2020.

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant, résultat exceptionnel et participation.

Intégration fiscale :

La société est placée sous le régime d'intégration fiscale du groupe SPIE SA depuis le 1^{er} janvier 2018

L'impôt comptabilisé correspond à l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale.

Lors de la sortie du Groupe Intégré d'une filiale signataire de la convention d'intégration fiscale, et quelle que soit la nature de l'évènement motivant cette sortie, la filiale sortante se trouvera de nouveau placée sous le régime de droit commun.

Elle perdra, du fait de son intégration, certaines prérogatives fiscales, telles que la possibilité de report de ses déficits et moins-values à long terme générés pendant l'intégration par l'application des articles 209-1 alinéas 3 et 220 quinquies du CGI.

En conséquence, les parties signataires de la convention se réservent le droit de négocier, lors de la sortie de la filiale, le principe et le montant de l'indemnisation de la filiale sortante.

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Société : SPIE FRANCE

1. Engagements donnés

- Cautions bancaires : Néant
- Avals, cautions et garanties : Néant
- Dépôt subordonné lié à la titrisation Néant
- Autres engagements donnés Néant

2. Engagements reçus

- Créances titrisées : Néant
- Cautions des fournisseurs : Néant
- Effets escomptés non échus : Néant
- Subventions d'équilibre : Néant
- Actions des administrateurs : Néant

3. Gestion du risque de taux

Pour optimiser ses coûts et sources de financement, la société peut souscrire auprès de sa société mère des contrats de garantie de taux.

Montant souscrit au 31/12/2020 : 0 euros

4. Crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine	Néant	Néant	Néant	Néant	
Amortissements :					
• Cumuls exercices antérieurs					
• Dotation de l'exercice					
Total					
Redevances payées :					
• Cumuls exercices antérieurs					
• Exercices					
Total					
Redevances restant à payer :					
• A 1 an au plus					
• A plus d'1 an et 5 ans au plus					
• A plus de 5 ans					
Total					
Valeur résiduelle :					
• A 1 an au plus					
• A plus d'1 an et 5 ans au plus					
• A plus de 5 ans					
Total					
Montant pris en charge dans l'exercice					

5. Engagements en matière de location simple immobilière

Les engagements relatifs aux contrats immobiliers de location simple s'élèvent à 483 952 Euros et s'échelonnent comme suit :

<i>En euros</i>	31/12/2020	< 1 an	2 à 5 ans	> 5 ans
Total engagement immobiliers - locations simples	325 657	131 011	27 284	

6. Fiscalité différée

<i>Libellé</i>	31/12/2020	31/12/2019
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées		
Subventions d'investissement		
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Actif		
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Total passif d'impôt futur		
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Amortissements des logiciels		
Pertes potentielles sur contrat à long terme		
Provisions pour retraites et obligations similaires	2 165 555	1 991 421
Autres risques et charges provisionnés		135 000
Charges à payer	11 436 295	9 858 233
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Passif		
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement		
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	13 601 850	11 984 654
Total actif d'impôt futur	3 896 930	3 837 486
Situation nette	-3 896 930	-3 837 486

Taux d'impôt :	28,65	32,02
<i>Taux normal d'impôt sur les sociétés :</i>	28,00	31,00
<i>Contribution sociale sur l'impôt :</i>	3,30	3,30

7. Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capital (4)	Réserves et report à nouveau avant affectations des résultats (4)	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés(1) (2)										
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)				371 837 151	367 351 005					
SPIE INDUSTRIE ET TERTIAIRE	81 070 272	25 981 913	100%	173 364 488	173 364 488			870 346 250	14 277 707	
SPIE FACILITIES	35 277 460	10 144 872	100 %	63 704 180	63 704 180			315 374 463	3 723 542	
SPIE CITYNETWORKS	35 704 166	30 002 175	100 %	66 013 924	66 013 924			759 476 936	21 155 373	
SPIE ICS	16 240 000	11 133 414	100 %	45 764 264	45 764 264			226 508 076	21 605 407	
SPIE NUCLEAIRE	1 458 976	16 048 283	100 %	14 227 295	14 227 295			228 184 749	13 893 301	
ENELAT SUD OUEST	2 009 540	-207 908	100 %	6 180 437	1 694 291			11 793 003	-912 849	
ENELAT OUEST	746 740	398 015	100 %	2 502 563	2 502 563			3 743 269	-166 607	
SPIE 181	40 000	-5 383	100 %	40 000	40 000			0	-2 942	
SPIE 182	40 000	-5 383	100 %	40 000	40 000			0	-2 942	
Participations (10 à 50% du capital) - à détailler										
Néant										
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.										
Filiales françaises (ensemble)										
Filiales étrangères (ensemble) (3)										
Participations dans des sociétés										
Participation dans des sociétés étrangères										
TOTAL				371 837 151	367 351 005					

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

8. Identité des sociétés consolidantes

Les comptes de la société sont inclus, selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de la société suivante :

SPIE SA

Société Anonyme au capital de 75 265 694.72 euros

Société de droit français

Campus Saint Christophe - Europa

10, avenue de l'Entreprise

95863 CERGY-PONTOISE CEDEX

RCS PONTOISE 532 712 825

9 . Autres opérations non inscrites au bilan

La société n'a pas d'opération avec les parties liées à mentionner.

10. Avantages au personnel:

Annexe 1 : engagement en matière de retraite - provision pour indemnités de départ à la retraite.

SPIE France
Société par Actions Simplifiée au capital social de 87 506 181,92 euros
Siège social : 10 avenue de l'Entreprise - 95863 CERGY-PONTOISE cedex
823 461 611 RCS PONTOISE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 25 MAI 2021

Le vingt-cinq mai deux mille vingt et un,

La société SPIE Operations, société par actions simplifiée au capital de 133 337 224,54 euros ayant son siège social 10 avenue de l'Entreprise, 95863 Cergy-Pontoise cedex, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Pontoise sous le numéro 399 258 755 RCS Pontoise, représentée Monsieur Gauthier LOUETTE en sa qualité de Président ;

agissant en qualité de seul associé (ci-après l' « associé unique ») de la société SPIE France, société par actions simplifiée au capital de 87 506 181,92 euros, ayant son siège social au 10 avenue de l'Entreprise à Cergy-Pontoise cedex (95863), immatriculée au RCS de Pontoise sous le n° 823 461 611 (ci-après la « Société ») ;

après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, du rapport de gestion du Président, du texte des projets de décisions soumis à l'approbation de l'associé unique et des rapports des Commissaires aux comptes, a pris les présentes décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

- ♦ Rapport de gestion du Président,
- ♦ Rapports des Commissaires aux comptes,
- ♦ Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- ♦ Affectation du résultat,
- ♦ Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- ♦ Pouvoirs pour effectuer les formalités.

Les sociétés ERNST & YOUNG et Autres et PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, Commissaires aux comptes, ont été avisées des présentes.

PREMIERE DECISION

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve le rapport de gestion du Président et les opérations qui y sont mentionnées, ainsi que les comptes annuels tels qu'ils sont établis et présentés par le Président.

L'associé unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéficiaires assujettis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 75 000 euros et l'impôt correspondant d'une somme de 21 000 euros.

L'associé unique donne en conséquence au Président et au Directeur Général quitus de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2020 s'élevant à 126 203 013,91 euros comme suit :

Bénéfice de l'exercice	126 203 013,91 €
♦ affectation à la réserve légale	5 962 331,94 €
<hr style="width: 100%;"/>	
Solde.....	120 240 681,97 €
♦ augmenté du report à nouveau	8 157 199,27 €
<hr style="width: 100%;"/>	
Solde formant un bénéfice distribuable de	128 397 881,24 €
♦ à titre de dividende à l'associé unique	108 849 153,12 €
soit 0,51 € par action	
♦ solde affecté en totalité au report à nouveau	19 548 728,12 €

Ce dividende en numéraire sera mis en paiement le 25 mai 2021.

Sur le plan fiscal, le dividende est éligible à l'abattement de 40 % prévu par l'article 158,3. 2° du Code général des impôts.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique prend acte que les dividendes et les autres revenus distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	Dividendes éligibles à l'abattement	Autres revenus distribués	
		éligibles à l'abattement	non éligibles à l'abattement
31/12/2019	44 820 239,50 € soit 0,21 € par action	/	/
31/12/2018	Néant	/	/
31/12/2017	Néant	/	/

TROISIEME DECISION

Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux comptes présenté en application des prescriptions de l'article L. 227-10 du Code de commerce sur les conventions visées par ledit article, approuve les termes de ce rapport.

QUATRIEME DECISION

Pouvoirs pour les formalités

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes décisions pour accomplir toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique.



**L'associé unique
SPIE Operations
représentée par M. Gauthier LOUETTE**

SPIE FRANCE

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
SAS au capital de 2 510 460 €
672 006 483 RCS Nanterre

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First – TSA 14444
92037 Paris La Défense Cedex
SAS à capital variable
438 476 913 RCS Nanterre

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Versailles et du Centre

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

A l'Associé unique
SPIE FRANCE
10 avenue de l'Entreprise
95863 Cergy Cedex

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique et vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SPIE FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2020 s'établit à 367 351 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 2.4 de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les approches retenues par votre société pour estimer la valeur d'utilité des titres des sociétés détenues sous le contrôle de la direction générale. Nous avons notamment apprécié le caractère raisonnable des hypothèses retenues et des données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, ainsi que des évaluations qui en résultent et des dépréciations effectuées, le cas échéant.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 9 avril 2021

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

ERNST & YOUNG ET Autres



Edouard Sattler



Henri-Pierre Navas



COMPTES ANNUELS

Société : SPIE FRANCE

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Siège social : 10 Avenue de l'Entreprise 95863 Cergy Pontoise Cedex

Date de clôture : 31/12/2020

COMPTES ANNUELS.....	1
Bilan actif.....	3
Bilan passif.....	4
Compte de résultat.....	5
Compte de résultat (suite).....	6
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS.....	7
1 - Evènements significatifs.....	8
2 - Règles et méthodes comptables.....	11
COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN.....	16
1. Immobilisations.....	17
2. Amortissements.....	19
3. Provisions.....	20
4. Créances et dettes.....	22
5. Entreprises liées : éléments relevant de plusieurs postes du bilan.....	24
6. Variation des capitaux propres.....	25
7. Nombre et valeur nominale des composants du capital social.....	26
8. Informations relatives aux opérations de fusion et opérations assimilées.....	27
9. Charges à payer.....	28
10. Produits à recevoir.....	28
11. Produits & Charges constatés d'avance.....	29
COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT.....	30
1. Ventilation du chiffre d'affaires.....	31
2. Résultat financier.....	32
3. Résultat exceptionnel.....	32
4. Transferts de charges.....	32
5. Effectifs.....	33
6. Rémunérations allouées aux dirigeants sociaux.....	33
7. Impôts sur les bénéfices.....	34
ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS.....	35
1. Engagements donnés.....	36
2. Engagements reçus.....	36
3. Gestion du risque de taux.....	36
4. Crédit-bail.....	37
5. Engagements en matière de location simple immobilière.....	38
6. Fiscalité différée.....	38
7. Liste des filiales et participations.....	39
8. Identité des sociétés consolidantes.....	40
9. Autres opérations non inscrites au bilan.....	40
10. Avantages au personnel.....	40

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires				
Fonds commercial	3 540 730		3 540 730	3 540 730
Autres immobilisations incorporelles	67 233 834	45 409 423	21 824 411	10 000 417
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	70 774 564	45 409 423	25 365 141	13 541 148
Terrains				
Constructions	135 905	38 061	97 843	111 397
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles	2 119 173	476 418	1 642 755	384 872
Immobilisations en cours	800 145		800 145	1 355 717
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	3 055 222	514 479	2 540 744	1 851 986
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	371 837 151	4 486 146	367 351 005	369 777 005
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières	371 837 151	4 486 146	367 351 005	369 777 005
Total Actif Immobilisé (II)	445 666 938	50 410 048	395 256 890	385 170 139
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes	45 207		45 207	18 996
Clients et comptes rattachés	1 127 893		1 127 893	2 438 604
Autres créances	668 086 967		668 086 967	584 617 507
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	669 214 860		669 214 860	587 056 111
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)				
Disponibilités	96		96	10 410
TOTAL Disponibilités	96		96	10 410
Charges constatées d'avance	922 024		922 024	1 672 377
TOTAL Actif circulant (III)	670 182 188		670 182 188	588 757 894
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (I à VI)	1 115 849 126	50 410 048	1 065 439 078	973 928 033

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 87 506 182)	87 506 182	87 506 182
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	290 753 749	290 753 749
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	2 788 286	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves	2 788 286	
Report à nouveau	8 157 199	-2 721 739
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	126 203 014	58 487 464
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	515 408 430	434 025 656
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques		135 000
Provisions pour charges	2 165 555	1 991 421
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	2 165 555	2 126 421
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 999 310	2 579
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)		
TOTAL Dettes financières	11 999 310	2 579
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 833 190	10 513 654
Dettes fiscales et sociales	5 413 613	7 613 220
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	521 618 979	519 646 503
TOTAL Dettes d'exploitation	535 865 782	537 773 376
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	547 865 092	537 775 956
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	1 065 439 078	973 928 033

Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	98 342 153		98 342 153	100 238 019
Chiffres d'affaires nets	98 342 153		98 342 153	100 238 019
Production stockée				
Production immobilisée			12 404 389	8 174 824
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			135 000	110 115
Autres produits			14 860	97 594
Total des produits d'exploitation (I)			110 896 402	108 620 551
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			90 751 544	88 643 627
Impôts, taxes et versements assimilés			815 858	770 124
Salaires et traitements			9 051 696	8 069 709
Charges sociales			5 284 913	4 882 552
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	877 475	1 666 519
		Dotations aux provisions		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		148 322	855 581
Autres charges			1 522 094	164
Total des charges d'exploitation (II)			108 451 902	104 888 275
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			2 444 500	3 732 276
Bénéfice attribué ou perte transférée		(III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré		(IV)		
Produits financiers de participations			128 284 868	56 403 029
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			128 284 868	56 403 029
Dotations financières aux amortissements et provisions			2 451 812	27 840
Intérêts et charges assimilées			1 000	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			2 452 812	27 840
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			125 832 056	56 375 189
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			128 276 556	60 107 465

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	500 000	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		4 405 602
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)	500 000	4 405 602
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	213 000	36 410
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		4 459 852
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)	213 000	4 496 262
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	287 000	-90 660
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	2 360 542	1 529 341
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	239 681 270	169 429 183
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	113 478 256	110 941 718
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	126 203 014	58 487 464

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS
Société : SPIE FRANCE

Le total bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élève à 1 065 439 077,54 Euros. La société dégage un résultat net de 126 203 013,91 Euros sur l'exercice.

L'exercice a une durée de 12mois, recouvrant la période du 1er Janvier 2020 au 31 décembre 2020.

1 - Evènements significatifs

1.1 Impacts de l'épidémie de COVID-19 sur les activités de SPIE

Le Groupe SPIE a fait face à d'importantes perturbations opérationnelles au cours de l'exercice 2020, en raison de l'épidémie de Covid-19. Dans ce contexte, SPIE a mis en œuvre toutes les actions nécessaires pour protéger ses employés ainsi que l'ensemble de ses parties prenantes, et pour limiter les conséquences sur ses opérations et ses résultats financiers.

A la suite des mesures de confinement de mi-mars 2020 en Europe, SPIE a constaté un impact significatif sur son activité du 2^{ème} trimestre 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité de son exploitation. Les niveaux d'activités en France, en Belgique et au Royaume-Uni ont été fortement réduits. Les effets de la crise sanitaire ont été limités en Allemagne et en Europe Centrale, aux Pays-Bas et en Suisse.

Dès mi-mars 2020, SPIE a mis en œuvre un plan de continuité de l'activité au travers des mesures suivantes :

- priorisation absolue de la santé et de la sécurité des collaborateurs, des sous-traitants et des clients. SPIE a ainsi évalué, avec chacun de ses clients, lesquelles de ses activités pouvaient se poursuivre pendant la période de confinement ;
- mise en place de vigoureuses mesures d'économie de coûts afin de sécuriser les résultats et la trésorerie ;
- recours à l'activité partielle des salariés, modulée en fonction de la baisse d'activité constatée dans les différentes zones géographiques et les domaines ou marchés sur lesquels SPIE intervient. Cette mesure a permis d'ajuster les coûts de personnel à un niveau d'activité plus faible pendant la crise, tout en protégeant l'emploi et en permettant un redémarrage efficace à la levée des mesures de confinement.

A la lumière de ces développements, SPIE a annoncé le 27 mars 2020 que les objectifs 2020 annoncés à l'occasion de la publication de ses résultats 2019, le 11 mars 2020, n'étaient plus valables.

A l'occasion de la publication de ses comptes semestriels le 29 juillet 2020, SPIE a communiqué de nouveaux objectifs financiers, prévoyant notamment un retour de la production et de la marge d'EBITA du groupe pour le second semestre 2020 à des niveaux proches de ceux enregistrés au second semestre 2019.

Conformément à ces objectifs, la production et la marge de SPIE sont revenus à des niveaux proches de l'année 2019 dès le 3^{ème} trimestre 2020, montrant une amélioration séquentielle considérable par rapport au 2^{ème} trimestre 2020 et confirmant la forte résilience du Groupe au cours de la crise liée au Covid-19. Il a été notamment observé une forte dynamique de reprise en France et une bonne croissance en Allemagne. A l'occasion de la communication de sa performance financière du 3^{ème} trimestre, le Groupe a ainsi confirmé le 5 novembre 2020 ses objectifs financiers tels qu'annoncés en juillet 2020.

Concernant SPIE France et ses filiales, le recul de la production de l'année 2020 aura finalement été limité à - 9,2% par rapport à 2019 et à -9,8% en organique. La marge d'EBITA de l'année 2020 s'est établie à 5,01% en retrait de seulement 175 points de base comparée à celle de 2019.

Les incidences de la crise de Covid-19 sur les éléments de l'actif et du passif dans le bilan consolidé du Groupe ont été examinées, sans donner lieu à des révisions de valorisation.

A ce titre, et eu égard à la baisse d'activité constatée et aux mesures prises, des tests de dépréciation sur les titres de participation ont été mis en œuvre en cohérence avec les facteurs de risques identifiés. Ces tests de dépréciation ne font apparaître aucun indice de perte de valeur.

Il n'est pas constaté de pertes de crédit significatives. Les créances d'impôts différés dont la récupération dépend des résultats futurs sont maintenues à leur valeur au bilan.

Le niveau des encaissements clients est par ailleurs resté très soutenu tout au long de l'exercice 2020.

La valorisation de la situation à terminaison de nos contrats n'est pas affectée dans son ensemble.

Tout au long de l'exercice 2020, SPIE a disposé d'une importante marge de manœuvre financière qui lui a permis de faire face aux effets de la crise sanitaire. La liquidité du Groupe au 31 décembre 2020 demeure très élevée, tant au niveau de sa trésorerie nette que de sa de ligne de crédit revolving non tirée d'un montant total de 600 millions d'euros.

Enfin, le Groupe n'a aucune échéance de dette avant 2023.

1.2 Plan d'actionnariat salarié "Share for you 2020"

Le Conseil d'Administration en date du 28 juillet 2020 a décidé du principe d'une augmentation du capital de la société SPIE SA dans le cadre d'un plan d'actionnariat salarié intitulé « Share For You 2020 ».

Cette souscription était réservée aux salariés, anciens salariés et mandataires sociaux éligibles de la Société et de ses filiales françaises et étrangères, détenues directement ou indirectement, adhérentes d'un plan d'épargne d'entreprise du Groupe SPIE.

L'actionnariat salarié fait partie intégrante de la culture de SPIE et l'opération « Share For You 2020 », la quatrième depuis l'entrée en bourse de SPIE en 2015, a remporté une forte adhésion des collaborateurs. En dépit de l'épidémie de Covid-19, leur participation a progressé de manière significative : plus de 6 000 salariés ont souscrit à l'offre proposée, dont 20% d'entre eux sont de nouveaux salariés actionnaires.

Ce nouveau succès conforte la volonté du comité exécutif de SPIE d'offrir, de manière régulière, la possibilité à ses collaborateurs de s'associer durablement à la performance du Groupe. Malgré le contexte de crise sanitaire, les salariés ont démontré leur confiance dans l'avenir de l'entreprise et leur volonté d'établir une relation étroite et durable avec le Groupe SPIE.

Pour cette nouvelle édition de « Share For You », ouverte du 1er octobre au 21 octobre 2020, les collaborateurs de SPIE ont bénéficié d'une décote de 30% appliquée sur un prix de référence établi à 15,08 euros. Le prix de souscription d'une action SPIE s'est élevé à 10,56 euros.

Déployées dans 13 pays, les souscriptions ont atteint un montant de 25,8 millions d'euros (après décote).

A l'issue de cette opération, le 15 décembre 2020, 2 441 652 actions ordinaires nouvelles ont été émises par la société SPIE SA.

1.3 Action de performance

L'assemblée générale des actionnaires de SPIE en date du 25 mai 2016 a, dans sa 20ème résolution à caractère extraordinaire, autorisé sous certaines conditions l'attribution d'actions existantes ou à émettre, au bénéfice des mandataires sociaux ou des membres du personnel salarié de la Société ou des sociétés qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce.

Trois plans d'attribution d'actions de performance ont été émis depuis l'entrée en bourse de SPIE ne 2015. Le premier plan d'attribution d'actions de performance pour la période 2016-2018 s'est dénoué en date du 29 juillet 2019. Le deuxième et le troisième plan sont en cours.

La liste des bénéficiaires de ces plans, ainsi que le nombre d'Actions de Performance attribuées à chacun d'eux ont été arrêtés par le conseil d'administration, sur proposition du Comité des rémunérations, en date du 11 mars 2019 pour le second Plan 2019-2021 et du 10 mars 2020 pour le troisième Plan 2020-2022.

- Le plan d'attribution d'actions de performance 2019-2021, en cours, a été initié en date du 31 mai 2019.
- Le plan d'attribution d'actions de performance 2020-2022, en cours, a été initié en date du 15 novembre 2020.

Les modalités d'acquisition prévoient une condition de présence du bénéficiaire d'actions de performance jusqu'au terme de la période d'acquisition de trois ans.

Le calcul de la juste valeur des actions de performance prend ainsi en considération un taux de turnover des bénéficiaires, tel que constaté dans chacun des pays de résidence des sociétés employeurs concernées.

S'agissant d'attribution gratuite d'actions à émettre, aucune charge de rémunération ne doit être constatée au titre de l'avantage accordé au personnel.

Toutefois, les sociétés françaises, ayant des salariés bénéficiaires du plan d'attribution gratuite d'actions, doivent comptabiliser dans leurs comptes une charge à payer au titre de la contribution patronale spécifique, ainsi que des éventuelles cotisations sociales dues sur la valeur des actions gratuites, répartie au prorata temporis sur la période d'attribution.

1.4 Distribution de dividendes

Dans le cadre de la politique de dividendes du Groupe , Spie France a reçu de la part de certaines de ces filiales françaises en capacité de distribution un montant total de 128 284 868,16 Euros dont :

- Spie ICS: 31 830 400 Euros
- Spie Industrie et Tertiaire: 38 356 372,44 Euros
- Spie Facilities: 6 459 253,32 Euros
- Spie Nucléaire: 25 513 842,80 Euros
- Spie CityNetworks : 26 124 999,60 Euros

1.5 Activation ERP IFS

Dès sa création en janvier 2018 et conformément aux ambitions portées par le projet GALILEO, SPIE France a initié une réflexion stratégique sur ses outils informatiques. La multitude des environnements

et applications informatiques obsolètes, au sein même de ses entités, et les besoins de la technologie numérique en constante évolution motivent cette orientation.

Le nouvel ERP va permettre de faire mieux et plus vite, rendant SPIE France et ses filiales plus agiles et donc plus performantes. Les bénéfices pour les collaborateurs de SPIE France seront multiples et auront un impact très concret dans leur quotidien. Parmi eux, un pilotage opérationnel facilité par un outil intégré et l'instantanéité des informations, un meilleur monitoring de la rentabilité, plus de sécurité des données, et une homogénéité des pratiques et processus.

Les montants des dépenses activées sur l'exercice 2020 s'élèvent à 12 388 142,30 Euros.

Les montants des dépenses activées depuis 2019 s'élèvent à 20 388 008,28 Euros.

2 - Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2020 sont présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et en suivant les prescriptions du Plan Comptable Général et du Plan Comptable Professionnel pour les Industries du Bâtiment et des Travaux Publics et ce, dans le respect des principes de prudence et de continuité conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.1. Entreprises liées

Les montants qui sont indiqués dans les différents tableaux concernant les entreprises liées se rapportent aux opérations réalisées avec SPIE Operations et les filiales de SPIE France.

2.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont valorisées au coût d'acquisition hors intérêts des emprunts spécifiques.

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les fonds de commerce, les projets informatiques et les logiciels.

Les fonds de commerce ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de dépréciation systématique à la clôture, dès la présence d'un indice de perte de valeur, qui conduit à constater une dépréciation lorsque sa valeur actuelle est inférieure à sa valeur nette comptable.

Les logiciels sont amortis sur une durée de 12 mois selon le mode linéaire.

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties en fonction de leur durée d'utilisation.

Les frais de recherche et de développement ne sont pas immobilisés.

2.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont valorisées au coût d'acquisition hors intérêts des emprunts spécifiques.

Les productions d'immobilisations par l'entreprise ne comprennent pas de frais financiers, ni de frais de Siège.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation prévue.

Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

- . Constructions : de 20 à 30 ans,
- . Matériel et outillage de chantier : de 4 à 30 ans,
- . Matériel et outillage fixe : de 8 à 30 ans,
- . Véhicule de transport : de 4 à 30 ans
- . Matériel de bureau informatique : de 4 à 10 ans,

2.4. Titres immobilisés

Les titres figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Les titres de participation font l'objet d'un test de dépréciation systématique à la clôture qui conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur actuelle des titres possédés devient inférieure à sa valeur nette comptable.

Toutefois, le compte courant de trésorerie étant la première créance avec une liquidité immédiate, la provision porte en priorité sur ce dernier.

Coût d'acquisition des titres de participation :

En raison du changement de la législation fiscale introduit par la loi de finances 2007, et relatif au traitement des frais d'acquisition des titres de participation, le Comité d'urgence du CNC a ouvert la possibilité aux entreprises ayant opté en 2005 pour leur déductibilité immédiate de modifier l'option comptable de traitement retenue en 2005, pour les seuls titres de participation tels que définis à l'article 39-1-5 du CGI.

En conséquence, les frais d'acquisition engagés par la société au cours des exercices clos depuis le 31/12/2006 et liés à l'acquisition de titres de participation au cours de ces mêmes exercices sont désormais intégrés au coût de revient des titres et sont déduits fiscalement par voie d'amortissement sur une période de cinq ans, conformément aux modalités définies par le CGI art.209-VII.

2.5. Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été comptabilisées à leur valeur nominale.

Les créances et les dettes libellées en monnaies étrangères ont été réévaluées et comptabilisées au cours du 14/12/2020, suite à une demande de la société mère SPIE Operations, au vu de l'accélération des processus de clôture. Les différences de cours des devises entre le 14/12/2020 et le 31/12/2020 n'entraînent pas d'impacts significatifs sur les valorisations des créances et dettes libellées en monnaies étrangères.

Les créances douteuses donnent lieu, le cas échéant, à l'enregistrement de provisions pour dépréciation déterminées, client par client, en fonction de l'appréciation du risque de non recouvrement. Les créances échues depuis plus de 6 mois font également l'objet d'une provision.

Les comptes courants de trésorerie groupe sont régis par des conventions de trésorerie entre la société mère et ses filles pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction sauf résiliation d'une des deux parties.

Les taux de rémunérations sont calculés suivant les critères suivants :

- au taux EONIA diminué de 1/16^{ème} pour cent l'an pour les intérêts relatifs aux excédents de trésorerie placés.
- au taux EONIA majoré de ¼ pour cent l'an pour les intérêts relatifs aux besoins de trésorerie financés.

2.6. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan pour leur prix d'acquisition.

Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire des titres déterminée sur la valeur probable de réalisation, est inférieure au prix d'acquisition.

2.7. Disponibilités & concours bancaires en devises

Le cas échéant, les disponibilités et concours bancaires en devises libellées en monnaies étrangères sont actualisés et comptabilisés au cours de clôture de l'exercice.

2.8. Suivi ultérieur de la valeur des actifs

Par application du règlement CRC 2002-10, une recherche d'indice de perte de valeur durable est effectuée sur l'ensemble des actifs. Le cas échéant, la valeur recouvrable de ces actifs est appréciée et une provision pour dépréciation est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable.

2.9. Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation légale, réglementaire ou contractuelle résultant d'événements antérieurs, qu'il est probable qu'une sortie de ressources soit nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de l'obligation peut être évalué de façon fiable.

Les provisions constituées découlent de litiges sur affaires, de litiges commerciaux ou prudhomaux ou d'autres risques.

De manière générale, chacun des litiges connus fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes et, après avis éventuels de conseils externes, les provisions jugées nécessaires sont constituées pour couvrir les risques estimés.

2.10. Engagement du personnel

2.10.1. Engagement de retraite et avantages similaires

La société applique la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires.

Les engagements de la société résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leur coût, sont évalués par un actuair indépendant selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode consiste à évaluer l'engagement en fonction du salaire projeté en fin de carrière, et des droits déterminés selon les dispositions de la convention collective, des accords d'entreprise ou des droits légaux en vigueur.

Ces régimes sont soit partiellement financés, leurs actifs étant alors gérés séparément et indépendamment de ceux de la société, soit non financés. La part non financée fait l'objet d'une provision pour retraite au bilan.

Pour les avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, les écarts actuariels représentant plus de 10% du montant des engagements ou de la valeur de marché des placements sont amortis sur la durée résiduelle moyenne de présence des salariés au sein de la société. Les écarts actuariels représentant moins de 10% ne sont pas comptabilisés. Le coût des services passés est amorti, selon un mode linéaire, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel.

La provision pour retraite est calculée au bénéfice du personnel actif Cadres et ETAM. Les indemnités de départ en retraite des ouvriers sont prises en charge par un régime inter-entreprises à prestations définies (régimes Caisse BTP/CNPRO). Ne disposant pas des informations permettant d'allouer la part des obligations et des actifs, ce régime est comptabilisé comme un régime à cotisations définies.

La charge annuelle comptabilisée sur l'exercice au titre des régimes à prestations définies est représentative des droits acquis pendant la période par chaque salarié correspondant au coût des services rendus, du coût financier lié à l'actualisation des engagements, du produit attendu des placements, de l'amortissement des écarts actuariels et des coûts des services passés résultant des éventuelles modifications de régimes, ainsi que des conséquences des réductions et des liquidations éventuelles de régimes.

S'agissant de l'évaluation des engagements de retraite, les hypothèses faites par la société sur les modalités de départ de ses salariés (départ en retraite volontaire, âge de départ au taux plein) correspondent au taux plein selon la loi Fillon à partir d'un âge de début de carrière par défaut et avec prise en compte de la réforme 2013 (augmentation progressive d'un trimestre tous les trois ans de la durée de cotisation requise pour bénéficier d'une retraite à taux plein ; cette durée sera portée à 43 annuités à partir de la génération 1973). Ces modalités prennent également en compte l'augmentation progressive de 60 à 62 ans de l'âge minimum légal de départ à la retraite (réforme 2010) et le décret de juillet 2012 qui a étendu le dispositif de retraite anticipée pour carrières longues aux assurés qui justifient d'un début d'activité avant 20 ans.

Le montant des engagements retraite au 31/12/2020 s'élève à 2 165 555 Euros.

2.10.2. Autres avantages à long terme

Pour les autres avantages à long terme, les engagements sont évalués de la même façon par un actuair indépendant en particulier les engagements relatifs aux médailles du travail. Les écarts actuariels générés ainsi que le coût des services passés sont immédiatement comptabilisés en charges ou en produits, l'exercice de leur constatation.

2.10.3. Droit individuel de formation (DIF) et Compte Personnel de Formation (CPF)

La loi n° 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social modifiant les articles L933-1 à L933-6 du code du travail, ouvre pour les salariés en France bénéficiant d'un contrat de travail à durée indéterminée ou de droit privé, un Droit Individuel à Formation (DIF) d'une durée de 20 heures minimum par an, cumulable sur une période de six ans (plafonné à 120 heures).

Depuis le 1er janvier 2015, le Compte de Personnel de Formation (CPF) s'est substitué au DIF permettant à chaque salarié tout au long de sa carrière de bénéficier d'un droit individuel à la formation dont le cumul est passé, pour son maximum, de 120 à 150 heures de formation sur 9 ans (20 heures par an les 6 premières années puis 10 heures par an pendant les 3 années suivantes).

Les droits à DIF des salariés sont conservés et continuent à exister à côté du CPF: les droits à DIF sont utilisables jusqu'à épuisement et jusqu'à 2020 maximum tel qu'initialement prévu. Toutefois, cette échéance de transfert des heures de DIF vers le CPF a été prolongée jusqu'au 30 juin 2021 par la loi du 14 novembre 2020 autorisant la prolongation de l'état d'urgence sanitaire.

Depuis le 1er janvier 2019, les heures figurant sur le CPF ont été converties en euros, à raison de 15 euros de l'heure. Le CPF augmente désormais chaque année de 500 euros par bénéficiaire, dans une limite de 5 000 euros cumulés. Cependant, le Groupe n'a pas d'engagement financier en matière d'abondement du CPF de ses salariés.

Le suivi du volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF et du CPF ainsi que le suivi du volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande sont désormais décentralisés et consultables par l'intermédiaire d'un portail internet accessible par les seuls titulaires d'un compte CPF.

Cet engagement ne peut donc pas être valorisé du fait de la difficulté d'en obtenir une estimation fiable, Par ailleurs, cet engagement s'éteindra définitivement au plus tard le 30 juin 2021.

2.10.4. Participation des salariés

SPIE France a adhéré à l'accord de participation groupe qui définit le calcul et la répartition de la participation des salariés entre les salariés du groupe SPIE Operations.

Ces avantages sont comptabilisés au titre de la période au cours de laquelle les services ont été rendus par les membres du personnel et pour le montant que l'entreprise s'attend à payer à l'organisme financier chargé de la collecte et de la redistribution de la participation aux salariés du groupe.

La participation comptabilisée correspond à la participation qui aurait été supportée en l'absence d'accord de participation groupe.

2.10.5. Intéressement

La société SPIE FRANCE a conclu un accord d'intéressement en date du 27/06/2018 pour la période 2018/2020 afin de poursuivre l'association des salariés au développement de l'entreprise.

Aucune charge à payer n'a été constatée au titre de l'intéressement 2020.

2.11. Compte de résultat

Les quotes-parts de résultats sur opérations faites en commun représentent les résultats reçus des gérants d'affaires en participation et des quotes-parts de GIE, et des résultats répartis aux associés non gérants d'affaires en participation et des quotes-parts de GIE au 31 décembre 2020.

Les charges et produits exceptionnels sont constitués des éléments significatifs qui, en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-récurrence, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société.

2.12. Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN
Société : SPIE FRANCE

1. Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
				Réévaluation	Acqu. et apports	
	Frais d'établissement et de développement (I)					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		58 386 422		12 388 142	
	Terrains					
	Dont composants					
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Inst. gales, agenc. et am. des constructions		135 905			
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau et mobilier informatique		561 517		1 557 656	
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours			1 355 717		-555 572	
Avances et acomptes						
TOTAL (III)			2 053 138		1 002 084	
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations			371 837 151			
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL (IV)			371 837 151			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			432 276 711		13 390 226	
Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Virement	Cession		Valeur d'origine
	Frais d'établissement et de développement (I)					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				70 774 564	
	Terrains					
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				135 905	
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau et mobilier informatique				2 119 173	
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					800 145	
Avances et acomptes						
TOTAL (III)					3 055 222	
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations					371 837 151	
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL (IV)					371 837 151	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					445 666 938	

Commentaires sur les principales acquisitions, cessions et apports :

Actifs incorporels :

a) Les principales acquisitions se composent de : Logiciel ERP pour 12 005 K Euros

b) Les principales cessions se composent de : NEANT

c) Les apports se composent de : NEANT

Actifs corporels :

a) Les principales acquisitions se composent de : Matériels informatiques pour 1557 K Euros dont 555 K Euros transférées depuis les immobilisations en cours.

b) Les principales cessions se composent de : NEANT

c) Les apports se composent de : NEANT

Actifs financiers :

a) Les principales acquisitions se composent de : NEANT

b) Les principales cessions se composent de : NEANT

c) Les apports se composent de : NEANT

2. Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE						
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement (I)								
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		44 845 274	564 149		45 409 423			
Terrains								
Constructions	Sur sol propre							
	Sur sol d'autrui							
	Installations générales, agencements	24 508	13 553		38 061			
Installations techniques, matériels et outillages								
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers							
	Matériel de transport							
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	176 645	299 773		476 418			
	Emballages récupérables et divers							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		201 152	313 327		514 479			
TOTAL GENERAL (I + II + III)		45 046 427	877 475		45 923 902			
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES						
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice	
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel		
Frais étab.								
Autres								
Terrains								
Constructions :								
sol propre								
sol autrui								
install.								
Autres immobilisations :								
Inst. techn.								
Inst gén.								
M. Transport								
Mat bureau								
Emball.								
CORPO.								
Acquis. de titres								
TOTAL								
Cadre C		Charges réparties sur plusieurs exercices			Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler								
Primes de remboursement des obligations								

3. Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litige				
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions	1 991 421	174 134		2 165 555
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	135 000		135 000	
TOTAL (II)	2 126 421	174 134	135 000	2 165 555
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation	2 060 146	2 426 000		4 486 146
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)	2 060 146	2 426 000		4 486 146
TOTAL GENERAL (I + II + III)	4 186 567	2 600 134	135 000	6 651 701
Dont dotations et reprises d'exploitation		148 322	135 000	
Dont dotations et reprises financières		2 451 812		
Dont dotations et reprises exceptionnelles				
dépréciations des titres mis en équivalence				

Commentaires sur les principales provisions significatives par catégorie :

- *Provisions pour pensions :*

Dotation de l'année pour 174 134 Euros

- *Autres Provisions pour Risques et Charges:*

Reprise de provision pour désengagement pour 135 000 Euros

- *Provisions pour dépréciation des immobilisations financières :*

ENELAT Sud Ouest : dotation pour 2 426 000 portant la dépréciation à 4 486 146 Euros (soit 72% de la valeur des titres)

4. Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE						
Clients douteux ou litigieux						
Autres créances clients				1 127 893	1 127 893	
Créances représentatives de titres prêtés		Prov pour dép ant constitués.				
Personnel et comptes rattachés				19 083	19 083	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				1 729	1 729	
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée		4 305 699	4 305 699		
	Autres impôts					
	Etat - divers		4 798	4 798		
Groupes et associés				652 654 119	652 654 119	
Débiteurs divers				11 097 263	11 097 263	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				669 210 584	669 210 584	
Charges constatées d'avance				922 024	922 024	
TOTAL DES CREANCES				670 132 608	670 132 608	
Prêts accordés en cours d'exercice						
Remboursements obtenus en cours d'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine				11 999 310	11 999 310	
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers						
Fournisseurs et comptes rattachés				8 833 190	8 833 190	
Personnel et comptes rattachés				2 744 037	2 744 037	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				1 561 271	1 561 271	
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée		895 970	895 970		
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts		212 334	212 334		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Groupes et associés				521 211 046	521 211 046	
Autres dettes				407 933	407 933	
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance						
TOTAL DES DETTES				547 865 092	547 865 092	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					Emprunts auprès des associés personnes physiques	
Emprunts remboursés en cours d'exercice						

La fraction des créances représentées par des effets de commerce s'élève au 31/12/2020 à : Néant

La fraction des créances représentées par des virements commerciaux s'élève au 31/12/2020 à : Néant

La fraction des dettes représentées par des effets de commerce s'élève au 31/12/2020 à : Néant

La fraction des dettes représentées par des virements commerciaux s'élève au 31/12/2020 à : Néant

Les principales opérations avec les entreprises liées représentent un montant de :

- 418 917 Euros sur les comptes clients et comptes rattachés.
- 652 654 118 Euros sur les autres créances et concernent le compte courant de trésorerie vers Spie OPERATIONS
- 126 225 Euros sur les dettes fournisseurs et comptes rattachés.
- 520 187 118 Euros sur les comptes courants de Trésorerie vers ses filiales

5. Entreprises liées : éléments relevant de plusieurs postes du bilan

	Montant concernant les entreprises		31/12/2020
	liées	avec un lien de participation	Dettes/créances représ. par effets de commerce
Avances et acomptes versés sur immobilisations			
Incorporelles			
Corporelles			
Immobilisations financières			
Participations	371 837 151		
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
	371 837 151		
Créances			
Fournisseurs : avances et acomptes versés			
Créances clients et comptes rattachés	418 917		
Autres créances			
Capital souscrit appelé non versé			
	418 917		
Disponibilité			
Comptes courants financiers	652 654 118		
	652 654 118		
Dettes financières diverses			
Dettes rattachées à des participations			
Emprunts et dettes financières divers			
Comptes courants financiers	520 187 188		
	520 187 188		
Clients : avances et acomptes reçus			
Dettes fournisseurs	126 225		
Dettes sur immobilisations			
Autres dettes			
	126 225		

6. Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	87 506 182						87 506 182
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	290 753 749						290 753 749
Ecart de réévaluation							
Réserve légale					2 788 286		2 788 286
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	-2 721 739		-2 721 739		8 157 199		8 157 199
Résultat de l'exercice	58 487 464	126 203 014	58 487 464				126 203 014
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
TOTAL CAPITAUX PROPRES	434 025 656	126 203 014	55 765 725		10 945 485		515 408 430

7. Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2020	Valeur nominale
Actions ordinaires	213 429 712			213 429 712	0,41
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
Total	213 429 712			213 429 712	

8. Informations relatives aux opérations de fusion et opérations assimilées

Aucune opération de fusion, de TUP ou assimilées n'a été enregistrée chez SPIE France en 2020.

9. Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	8 285 594
Dettes fiscales et sociales	3 150 091
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	610
Total	11 436 295

10. Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	685 785
Personnel et comptes rattachés	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
Etat et autres collectivités publiques	
Autres créances	500 000
Disponibilités	
Total	1 185 785

11. Produits & Charges constatés d'avance

La nature et les montants des Produits constatés d'avance sont les suivants :

Néant

La nature et les montants des Charges constatées d'avance sont les suivants :

Charges constatées d'avance sur Frais Généraux et Maintenance IT	922 024 euros
--	---------------

**COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE
RESULTAT**
Société : SPIE FRANCE

1. Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises			%
Production vendue biens			%
Production vendue services	98 342 153	100 238 019	-2%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	98 342 153	100 238 019	-2%
Chiffres d'affaires nets-Export			%
Chiffres d'affaires nets	98 342 153	100 238 019	-2%

Le chiffre d'affaires de SPIE France est essentiellement composé de prestations de service envers les sociétés du Groupe SPIE.

2. Résultat financier

Le résultat financier s'élève à 125 832 056,16 Euros au 31/12/2020 et se compose principalement de :

- Dividendes reçus des filiales pour un montant de 128 284 868 Euros (cf § 1.4)

Les charges financières s'élèvent à 2 452 812,00 euros et se composent principalement de :

- Dotations de provision sur titres de participation : 2 426 000 euros
- Dotation financière liée aux coûts d'actualisation des provisions pour indemnités de départ à la retraite : 25 812 Euros

3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à 287 000,00 Euros au 31/12/2020

4. Transferts de charges

Transferts de charges	Exploitation
Transferts de charges d'exploitation	
Transferts de charges financières	
Transferts de charges exceptionnelles	
TOTAL	

5. Effectifs

Effectif	Effectif moyen salarié	
	2020	2019
Cadres	95	84
Etam	23	23
Ouvriers	0	0
TOTAL	118	107

L'effectif moyen du personnel est de : 118 salariés

L'effectif réel au 31 décembre est de 97 cadres et 24 Etam soit un total de 121 salariés.

6. Rémunérations allouées aux dirigeants sociaux

Sous couvert de l'article 24-18 du décret n°83-1020 du 29 novembre 1983, aucune information ne sera communiquée car cela permettrait d'identifier la situation d'un membre déterminé des organes de direction

7. Impôts sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Participation	Crédits d'impôts	Retenues à la source
Résultat avant impôts	128 276 556	287 000			
Impôts :	-2 596 352	-5 809		241 619	
Résultat après impôts	125 680 203	281 191		241 619	

Le taux d'impôt effectif s'élève à 28,65 % au titre de l'année 2020.

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant, résultat exceptionnel et participation.

Intégration fiscale :

La société est placée sous le régime d'intégration fiscale du groupe SPIE SA depuis le 1^{er} janvier 2018

L'impôt comptabilisé correspond à l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale.

Lors de la sortie du Groupe Intégré d'une filiale signataire de la convention d'intégration fiscale, et quelle que soit la nature de l'évènement motivant cette sortie, la filiale sortante se trouvera de nouveau placée sous le régime de droit commun.

Elle perdra, du fait de son intégration, certaines prérogatives fiscales, telles que la possibilité de report de ses déficits et moins-values à long terme générés pendant l'intégration par l'application des articles 209-1 alinéas 3 et 220 quinquies du CGI.

En conséquence, les parties signataires de la convention se réservent le droit de négocier, lors de la sortie de la filiale, le principe et le montant de l'indemnisation de la filiale sortante.

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Société : SPIE FRANCE

1. Engagements donnés

- Cautions bancaires : Néant
- Avals, cautions et garanties : Néant
- Dépôt subordonné lié à la titrisation Néant
- Autres engagements donnés Néant

2. Engagements reçus

- Créances titrisées : Néant
- Cautions des fournisseurs : Néant
- Effets escomptés non échus : Néant
- Subventions d'équilibre : Néant
- Actions des administrateurs : Néant

3. Gestion du risque de taux

Pour optimiser ses coûts et sources de financement, la société peut souscrire auprès de sa société mère des contrats de garantie de taux.

Montant souscrit au 31/12/2020 : 0 euros

4. Crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine	Néant	Néant	Néant	Néant	
Amortissements :					
• Cumuls exercices antérieurs					
• Dotation de l'exercice					
Total					
Redevances payées :					
• Cumuls exercices antérieurs					
• Exercices					
Total					
Redevances restant à payer :					
• A 1 an au plus					
• A plus d'1 an et 5 ans au plus					
• A plus de 5 ans					
Total					
Valeur résiduelle :					
• A 1 an au plus					
• A plus d'1 an et 5 ans au plus					
• A plus de 5 ans					
Total					
Montant pris en charge dans l'exercice					

5. Engagements en matière de location simple immobilière

Les engagements relatifs aux contrats immobiliers de location simple s'élèvent à 483 952 Euros et s'échelonnent comme suit :

<i>En euros</i>	31/12/2020	< 1 an	2 à 5 ans	> 5 ans
Total engagement immobiliers - locations simples	325 657	131 011	27 284	

6. Fiscalité différée

<i>Libellé</i>	31/12/2020	31/12/2019
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées		
Subventions d'investissement		
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Actif		
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Total passif d'impôt futur		
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Amortissements des logiciels		
Pertes potentielles sur contrat à long terme		
Provisions pour retraites et obligations similaires	2 165 555	1 991 421
Autres risques et charges provisionnés		135 000
Charges à payer	11 436 295	9 858 233
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Passif		
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement		
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	13 601 850	11 984 654
Total actif d'impôt futur	3 896 930	3 837 486
Situation nette	-3 896 930	-3 837 486

Taux d'impôt :	28,65	32,02
<i>Taux normal d'impôt sur les sociétés :</i>	28,00	31,00
<i>Contribution sociale sur l'impôt :</i>	3,30	3,30

7. Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capital (4)	Réserves et report à nouveau avant affectations des résultats (4)	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés(1) (2)										
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)				371 837 151	367 351 005					
SPIE INDUSTRIE ET TERTIAIRE	81 070 272	25 981 913	100%	173 364 488	173 364 488			870 346 250	14 277 707	
SPIE FACILITIES	35 277 460	10 144 872	100 %	63 704 180	63 704 180			315 374 463	3 723 542	
SPIE CITYNETWORKS	35 704 166	30 002 175	100 %	66 013 924	66 013 924			759 476 936	21 155 373	
SPIE ICS	16 240 000	11 133 414	100 %	45 764 264	45 764 264			226 508 076	21 605 407	
SPIE NUCLEAIRE	1 458 976	16 048 283	100 %	14 227 295	14 227 295			228 184 749	13 893 301	
ENELAT SUD OUEST	2 009 540	-207 908	100 %	6 180 437	1 694 291			11 793 003	-912 849	
ENELAT OUEST	746 740	398 015	100 %	2 502 563	2 502 563			3 743 269	-166 607	
SPIE 181	40 000	-5 383	100 %	40 000	40 000			0	-2 942	
SPIE 182	40 000	-5 383	100 %	40 000	40 000			0	-2 942	
Participations (10 à 50% du capital) - à détailler										
Néant										
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.										
Filiales françaises (ensemble)										
Filiales étrangères (ensemble) (3)										
Participations dans des sociétés										
Participation dans des sociétés étrangères										
TOTAL				371 837 151	367 351 005					

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

8. Identité des sociétés consolidantes

Les comptes de la société sont inclus, selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de la société suivante :

SPIE SA

Société Anonyme au capital de 75 265 694.72 euros

Société de droit français

Campus Saint Christophe - Europa

10, avenue de l'Entreprise

95863 CERGY-PONTOISE CEDEX

RCS PONTOISE 532 712 825

9 . Autres opérations non inscrites au bilan

La société n'a pas d'opération avec les parties liées à mentionner.

10. Avantages au personnel:

Annexe 1 : engagement en matière de retraite - provision pour indemnités de départ à la retraite.